



RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO
PRÉSIDENTIE DE LA RÉPUBLIQUE
COMITÉ MULTISECTORIEL DE LA RIPOSTE CONTRE
COVID-19



SECRETARIAT TECHNIQUE

**COMPTE RENDU DE LA TROISIEME REUNION DU SECRETARIAT TECHNIQUE DU COMITE
MULTISECTORIEL DE RIPOSTE AU COVID -19 (CMR-COVID-19)**

Date : 13/04/20

Sous la présidence du Professeur Jean-Jacques MUYEMBE TAMFUM, il s'est tenu ce jour à l'INRB, une réunion du Secrétariat Technique du Comité Multisectoriel de la Riposte au COVID-19. Cette réunion d'évaluation de l'état de la riposte a porté sur les points suivants :

1. Evolution de la pandémie du COVID-19 en RDC ;
2. Evaluation de la mesure de confinement de la Commune de la Gombe ;
3. Evaluation des mesures et consignes prises dans le cadre de la Riposte au COVID-19 en RDC.

1. Evolution de la pandémie du COVID-19 en RDC

La République Démocratique du Congo (RDC) a notifié son premier cas de COVID-19 le mercredi 10 mars 2020. A ce jour soit 1 mois plus tard le pays totalise 235 cas confirmés répartis comme suit :

- 222 cas à Kinshasa, dans 24 Zones de santé dont les principales touchées sont Gombe 66 cas, Binza Météo 34, Binza Ozone 20, Kintambo 19, Limete 15 et Lemba 13 ;
- 5 cas au Nord-Kivu ;
- 4 cas au Sud -Kivu ;
- 2 cas à l'Ituri ;
- 1 cas au Kwilu à Idiofa ;
- 20 cas guéris ;
- 143 cas en bonne évolution

Au total 20 décès (soit une létalité de 8,5%) ont été enregistrés à ce jour essentiellement dus aux facteurs suivants : arrivée tardive des patients à l'hôpital, co-existence de comorbidités chez les malades et prise en charge insuffisante en qualité au début de la riposte.

La capacité de prise en charge s'est améliorée ces derniers jours avec l'augmentation du nombre de lits réservés aux malades COVID-19, l'arrivée de médicaments et d'équipements d'assistance respiratoire.

La pandémie du COVID-19 entre dans une phase de croissance exponentielle dans la Ville Province de Kinshasa. Selon les différents modèles de projection de la pandémie au COVID-19, contextualisés à la RDC, le pic de cette croissance sera atteint entre la première et la deuxième semaine du mois de mai 2020. Pendant cette période, il faudra s'attendre à un afflux important des malades dans les structures sanitaires qui vraisemblablement seront débordées. Si les efforts de préparation en cours ne sont pas finalisés à temps, il faudra craindre le pire.

2. Evaluation du confinement de la Commune de la Gombe

Le confinement de la Commune de la Gombe, épice de la pandémie au COVID-19 a démarré le lundi 06 avril pour 14 jours. Selon les objectifs poursuivis, l'évaluation après la 1 ère semaine démontre les résultats suivants :

- Le confinement effectif avec des entrées filtrées et réduites aux personnes autorisées, munies d'un macaron délivré par l'Hôtel de Ville ;

- La surveillance de la température aux points de contrôle sanitaire a permis de sonner l'alerte auprès d'une soixantaine de personnes dont 2 ont été testés positifs au COVID-19 et orientés dans les structures de prises en charge ;
- Le lavage des mains est renforcé aux 5 points de contrôle à l'entrée et à la sortie de la Gombe ;
- Autour des cas confirmés, plus de 300 contacts ont été listés dont l'investigation et la collecte des échantillons sont présentement en cours ;
- Plusieurs édifices publics ont été décontaminés et d'autres le seront d'ici à la fin de cette semaine ;
- La sensibilisation des habitants de la commune de la Gombe sur les mesures de prévention de la maladie est effective et se poursuit....

Le Secrétariat technique en appelle au sens de civisme de tous pour le respect des mesures préconisées et à collaborer avec les équipes de riposte déployés sur terrain.

3. Evaluation des mesures et consignes prises dans le cadre de la Riposte au COVID-19 en RDC.

Le Secrétariat Technique du Comité Multi sectoriel de Riposte du COVID-19 a évalué toutes les mesures prises dans le cadre de la présente riposte et constate les principaux faits suivants :

- La suspension dès le 20 mars 2020 des vols en provenance des pays à risque et de transit a finalement stoppé, dès le 06 avril la notification des cas importés à ce jour ;
- L'isolement des provinces et la fermeture des frontières aux voyageurs ont permis, jusqu'à ce jour, à contenir la maladie uniquement dans 5 provinces sur 26 que compte notre pays.

Malheureusement, le Secrétariat Technique du Comité Multi sectoriel de la riposte au COVID-19 constate que **les mesures de distanciation sociale**, grandement prônées, sont totalement relâchées et redoute une transmission interhumaine « intense » de la maladie au cours de la période critique qui s'annonce dans les prochaines semaines.

De ce qui précède, le Secrétariat technique du Comité Multisectoriel de la riposte au COVID-19 rappelle à Son Excellence Monsieur le Premier Ministre que les mesures prises respectivement le 18 et le 24 mars 2020 par Son Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat, doivent demeurer de stricte application. Considérant l'extension des foyers infectieux en dehors de la Commune de la Gombe vers d'autres communes voisines, le Secrétariat technique recommande :

1. **L'extension du confinement aux communes voisines de la Gombe ;**
2. **L'interdiction de tous les rassemblements, réunions, célébrations, de plus de 20 personnes sur les lieux publics en dehors du domicile familial ;**
3. **Le port « obligatoire » du masque par tous dans tous les lieux publics et particulièrement dans les transports en commun et les marchés ou wenzé.**

Il y a véritablement urgence aujourd'hui à faire appliquer **TOUTES** les mesures de prévention prises dans le cadre de cette riposte en les adaptant au mieux aux réalités sociales et économiques de notre population.

Fait à Kinshasa, le 13 avril 2020

Le Secrétariat Technique CMR-COVID-19

Prof MUYEMBE TAMFUM MD, PhD

